

BULLETIN MUNICIPAL

SATOLAS et BONCE

SATOLAS-ET-BONCE (Isère). — Vue générale du Bas-Bon



L'ECHO DES LURONS
N° 11 - JANVIER 1994

S O M M A I R E

1

Le mot du maire

2

Nos finances

3

Urbanisme et environnement

4

Bâtiments
Voirie

5

Écoles

6

C.C.A.S.
État civil

7

Chronique du passé

8

Comité des Fêtes

9

Sapeurs-pompiers
Association Loisirs et Culture

10

D.E.M.A.I.N

11

Chasse
Amicale Boule

12

A.D.M.R.

13

Tennis
Hand-ball

14

Basket

15

Football

16 - 17 - 18

Club des Dauphins Argentés

19

Paroisse
Sou des écoles

20

Renseignements divers

21

M.O.S. 1994

22

Calendrier des fêtes

23

Croix Rouge Française

24

Les artisans et commerçants

25

Info flash

26

Alimentation en eau



Pour la onzième fois, je m'adresse à vous dans le mot du Maire, lors de la parution annuelle de notre bulletin municipal

C'est l'occasion pour moi de vous entretenir des différents travaux et projets à l'ordre du jour:

L'année 1993 a vu la réalisation d'importants travaux dans le quartier du Bas de Satolas afin d'apporter une solution aux problèmes d'écoulement des eaux pluviales. Nous avons mis en place un collecteur de gros diamètre ainsi que la confection d'un bassin d'infiltration dans un terrain acheté à la S.A.F.E.R.

Ce bassin peut paraître un peu démesuré à certains, mais il faut savoir que celui-ci a été conçu pour recevoir toutes les eaux de ruissellement du village.

Le collecteur sera réalisé en plusieurs tranches car le montant de ces travaux reste entièrement à la charge de la collectivité.

La 2ème phase devrait canaliser les eaux depuis la montée du stade, ainsi lors de gros orages, les riverains n'auront plus à craindre d'être inondés. La première tranche a fait ses preuves d'efficacité cet automne.

Courant août, nous avons réaménagé les bureaux de la Mairie en transformant un appartement de fonction, ce qui a permis d'agrandir le secrétariat et donner plus d'espace aux bureaux administratifs.

Ces travaux ont été financés avec une aide du Conseil Général et les fonds de la commune.

Aujourd'hui, chacun de vous peut apprécier le secrétariat beaucoup plus clair et plus fonctionnel ; Marie-Claude se fera un plaisir de vous montrer les dépendances devenues indispensables au bon fonctionnement de la Mairie.

Dans le bulletin précédent, je vous donnais quelques informations concernant le tracé du T.G.V. "Lyon Turin", à l'heure où j'écris ces quelques lignes, le choix du fuseau n'est toujours pas arrêté, Monsieur le Ministre de l'Equipement a demandé un complément d'étude, il semblerait que les bretelles de raccordement demandent d'être plus approfondies

avant de prendre la décision.

Depuis plusieurs années, nous portons nos efforts sur l'amélioration et l'entretien de nos bâtiments communaux, cependant il reste un point noir qu'il nous faut régler : c'est la caserne des Pompiers.

En effet, nous avons un corps de Sapeurs Pompiers bénévoles de 1ère intervention "C.P.I." qui fonctionne bien, toujours prêt à intervenir pour venir en aide dans les situations difficiles.

Si l'équipement de corps est convenable pour notre commune, il n'en est pas de même pour la caserne devenue trop petite et vétuste.

Un projet existe et je souhaiterais pouvoir réaliser cette construction rapidement ; le Conseil Municipal aura à se prononcer prochainement, car il est indispensable de mettre à disposition de ces bénévoles des moyens leur permettant de travailler dans de bonnes conditions. Je tiens à leur apporter toutes mes félicitations et mes encouragements.

Je profite de ces quelques mots pour présenter aux associations du village et à leurs dirigeants tous mes vœux de réussite en leur souhaitant vivement de poursuivre leurs efforts pour l'animation de notre cité même si le bénévolat est de plus en plus difficile.

J'espère que cette année nous retrouverons un peu plus de sécurité tant pour notre emploi que pour nos habitations ; nous devons être vigilants et ne pas hésiter à informer la Gendarmerie de tout ce qui nous paraît suspect. Ce n'est qu'avec une parfaite relation que nous arriverons à faire diminuer ce grave problème qui nous apporte malheureusement un préjudice financier, mais surtout moral.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je souhaite à tous une bonne et heureuse année 1994, en espérant que chacun de nous puisse trouver sa place dans ce monde mouvementé que nous vivons et qu'ensemble nous poursuivions nos efforts afin de rendre la vie plus facile et plus agréable.

Bonne année à tous,
Jean BESSON, Maire.

NOS FINANCES *Compte Administratif 1992*

SECTION FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Compte	Libellé	Réalisé	Reste
D60	Denrées et fournitures	163.272	
D61	Frais de personnel	783.811	
D62	Impôts et taxes	11.132	
D63	Travaux et services extérieurs	610.365	
D64	Participations et contingents	413.237	
D65	Allocations - Subventions	30.500	
D66	Frais de gestion générale	146.385	
D67	Frais financiers	223.556	
D83	Prélèvements	1.172.338	
Total dépenses		3.554.596	
R70	Produits de l'exploitation	222.599	
R71	Produits domaniaux	883.728	
R72	Produits financiers	1.632	
R73	Recouvrements - Subventions	52.596	
R74	Dotation globale de fonct	1.297.443	
R75	Impôts indirects	59.595	
R76	Imp. dir. autres que contrib	302.552	
R77	Contributions directes	1.538.412	
R82	Produits antérieurs	706.887	
Total recettes		5.065.444	
Excédent		1.510.846	

SECTION INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Compte	Libellé	Réalisé	Reste à réaliser
D06	Déficit d'investissement rep.	393.542	
D13	Frais extraordinaires	10.793	
D16	Remboursements d'emprunts	101.572	
D21	Acquisition biens meubles/imb.	100.627	270.000
D23	Travaux bâtiment et génie civil	1.420.669	142.000
Total dépenses		2.027.203	412.000
R06	Excédent d'investissement reporté		
R10	Subvention d'équipement dons et legs	618.980	
R11	Prélèvements/recettes fonctionnement	1.172.338	
R14	Participations travaux équipement	617.460	
R16	Produits des emprunts		
R25	Recouvrement de créances L MT	69.021	
Total recettes		2.447.799	
Excédent		450.596	

TARIFS DE LOCATION *de la Salle d'Animation Rurale*

Au 1er Janvier 1994

PERSONNES EXTERIEURES A LA COMMUNE

Foyer seulement 1.850 F.

Caution 3.500 F.

HABITANTS DU VILLAGE

Location (ensemble du bâtiment) 1.850 F.

Foyer 880 F.

Caution 3.500 F.

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

L'ensemble du bâtiment

1ère fois GRATUITE.

2ème fois 880 F.

3ème fois 1.850 F.

POUR TOUTES MANIFESTATIONS SPORTIVES LA LOCATION SERA GRATUITE.

LA ZAC DE CHESNES-NORD

La poursuite de la politique de développement économique concertée du Nord-Isère conduit l'Etablissement Public de l'Isle d'Abeau (EPIDA) à aborder une nouvelle phase d'équipement d'infrastructure concernant territorialement deux communes :

- Saint Quentin Fallavier, membre du SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle) pour 230 hectares.
- Satolas et Bonce, extérieure au SAN, pour 220 hectares.

Soit 450 hectares au total : il s'agit de la ZAC de CHESNES-NORD.

Pour notre commune, cette opération représente une opportunité de ressources futures que nous devons savoir saisir compte-tenu de la fin prévisible des revenus provenant de la décharge industrielle dans un délai d'environ 8 à 10 ans.

Toutefois, pour prétendre à une part de ces ressources futures, il nous faut participer à l'investissement.

Cette décision importante ne peut être prise à la va-vite et la complexité du dossier nous a amenés à nous entourer d'une compétence extérieure.

Depuis Mars 1993, une équipe de conseillers municipaux conduite par le Maire et assistée d'un avocat en droit, travaille pour rechercher une solution acceptable tenant compte de nos modestes moyens financiers, de la défense de l'intérêt de notre commune et de la sauvegarde de son indépendance.

Un bulletin spécial sera édité ultérieurement pour une information plus précise et complète des administrés.

LA VERITE SUR LE CLOS DE L'EPERON

Par une délibération du conseil municipal dictée avant tout par la possibilité d'accueillir de nouveaux habitants et également sur une demande ancienne et pressante des administrés voisins de la porcherie subissant les désagréments de cette proximité, un lotissement a été accepté.

Les bruits les plus fantaisistes ont couru quant au nombre de lots constructibles.

Alors,... la vérité...

18 lots en trois tranches de six étalées sur au moins trois ans.

La Commission

BATIMENT - ELECTRIFICATION RURALE

BATIMENT :

Réfection d'un appartement de fonction. Transfert des bureaux de la mairie dans l'ancien appartement de fonction.

Pose d'un faux plafond dans la salle du 3ème âge.

ELECTRIFICATION RURALE :

Renforcement du réseau et pose d'un transformateur dans le quartier du David.

Pose de nouveaux points lumineux.

VOIRIE

Le budget des routes qui nous a été attribué pour l'année 1993, s'élevait à 1.200.000 francs.

Cette somme nous a permis de réaliser d'importants travaux au Bas Satolas.

En effet, afin d'éviter toutes inondations de la voie et des riverains lors des fortes pluies, nous avons pris la décision de canaliser les eaux pluviales jusqu'à un déversoir d'orages.

Ouvrage qui a nécessité l'achat d'un terrain à la SAFER.

D'imposants tuyaux de diamètre 800 et 1000 ainsi que des regards grilles ont donc été posés sur la voie communale N° 2 et la voie communale N° 12 (chemin des Marais). Portions sur lesquelles un nouveau revêtement a ensuite été réalisé.

Deux autres projets ont vu également le jour durant l'année.

Le premier sur la voie communale N° 3 ou une réfection en enrobé à chaud de la chaussée traversant le Chaffard a été effectuée.

Le second dans le quartier du

"David" ou un mur de soutènement a été construit vers la propriété Arrivat.

Une réfection de chaussée sur la voie communale N° 3, de la fontaine du Bas-Bonce jusqu'à l'entrée du Chaffard était initialement prévue dans notre budget. Malheureusement un automne pluvieux en a voulu autrement. Ces travaux sont donc programmés pour le printemps prochain.

La Commission



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

CP	22	Marie-Thérèse PETITJEAN
CE1	27	Chantal LEHALLE
CE2	27	Corinne HILAIRE
CE2 CM1	7 15	Lucienne DURAND
CM2	24	Anne-Marie GROS Mireille PHILIBERT

Subvention communale :

195 F par élèves. 5000 F achat de livres :

- Lecture CE2
- Grammaire CM2
- Histoire Géographie CE1
- Techno-Bio-Physique CM.

16.000 F renouvellement bureaux + chaises CM2.

Les enseignants ont pour objectifs dans les années à venir l'achat de gros matériel pour l'E.P.S., continuer le renouvellement des bureaux et des livres scolaires. Un projet se dessine : "mettre en route l'informatique". Nous finirons cette année, avec le concours de tous les parents, d'installer la B.C.D.

Les élèves ont beaucoup voyagé en fin d'année scolaire :

- Visite à leurs correspondants pour les classes de CP et CE1.
- Une journée "cheval" pour les CE2.
- Le musée Gallo-Romain a vivement intéressé les CM1.
- Les élèves de CM2 sont revenus des 5 jours passés à la montagne la tête pleine de souvenirs.

La directrice : L. Durand.

LE MOT DES PARENTS D'ELEVES

Ecole primaire : Mme LUI Ghislaine, Mme SEIGLE Béatrice, Mme MILLET Irène, Mme THOMASSIER Augusta, M. DONGUY Jean-Daniel.

Ecole maternelle : Mme VIDAUD Nathalie, Mme CANCELLO Christiane.

Les parents d'élèves sont chargés de représenter les familles tout au long de l'année scolaire. Ils sont présents au conseil d'école avec les directeurs, instituteurs, commission scolaire municipale afin de débattre des problèmes rencontrés par les uns et les autres. Nous demandons aux parents de lire attentivement les comptes rendus affichés des conseils d'école, et

de nous faire part de leurs opinions et observations afin d'aller vers le mieux dans l'intérêt de tous.

Pour la maternelle une boîte aux lettres est prévue à cet effet à l'entrée de l'école.

Les représentants des Parents d'élèves.

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE SATOLAS ET BONCE

RENTREE 93

Section des grands (1988)	29	Claude ARGOUUD-PUY
Sections des moyens (1989) et des petits (1990)	17 10	Jean-Michel GUILLAUME
Section des petits (1990) et 2 ans (1991)	13 17	Sylvie CAILLET
Total des élèves	86	

BUDGET 93.

Subvention fournitures scolaires : 195 F par élève. Dotation annuelle de la mairie : 5000 F. Cette somme a été utilisée pour mener à bien la première tranche de l'aménagement de la cour, ainsi qu'au renouvellement d'une partie des ballons. De plus, un élément vient compléter la structure à grimper achetée en 92.

PERSPECTIVES 94.

Un des projets de l'équipe pédagogique consiste à poursuivre l'aménagement de la cour : acquisition de gros matériels, de bacs jardinières, de jeux tracés au sol. Pour cela, après une information faite au conseil d'école, un projet chiffré sera communiqué à la commission scolaire municipale.

PREPARATION RENTREE 94.

Les inscriptions auront lieu en février et mars 94. Les dates des permanences seront affichées à l'école, en temps utiles. Cette année, les enfants nés en 1992 seront scolarisables, dans la limite des places disponibles.

NB : Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un certificat de résidence (facture EDF par ex.).

Le Directeur, J.-M. Guillaume.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

ANNEE 1993 :

Recettes

Excédent 1992	9.445 F
Dons	500 F
Subvention commune	6.220 F
	<hr/>
	16.165 F

Dépenses

Colis de Noël	7.900 F
Repas	5.965 F
	<hr/>
	13.865 F

Participation de la Commune aux frais du Département de l'Isère pour le Contingent d'Aide Sociale s'élève à 200.000 F payée au Conseil Général.

Aux diverses réunions de la Commission CCAS tous les dossiers étudiés ont été acceptés.

Nous rappelons qu'en cas de besoin les membres du CCAS se tiennent à votre disposition.

REPAS DES ANCIENS OFFERT PAR LA MUNICIPALITE :

C'est le samedi 20 novembre 1993 qu'était servi à midi le repas annuel offert aux anciens et anciennes de la commune ; 65 personnes participaient à ce repas amical préparé par les Ets Astier de Bourgoin et servi par les membres du CCAS et Marie Claude Bonne, notre secrétaire de Mairie.

A l'heure des desserts et du café, les belles voix de nos aînés se faisaient entendre et applaudir, tandis que les refrains connus de tous se trouvaient repris en chœur et que la journée se poursuivait dans une agréable ambiance.

C'est tard dans la soirée que tout ce joyeux monde se sépara en se disant bien sûr : "A l'année prochaine".

Nous souhaitons un prompt rétablissement aux personnes que la maladie a empêché de se joindre à nous et nous avons une pensée pour les anciens que la mort a ravi à leur famille.

La Commission Communale d'Aide Sociale.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

ANNEE 1993 :

BARGEON Camille, 16 mars, Bourgoin-Jallieu.
MEYET Virgile, 23 mai, Lyon 3^e.
BEN FREDJ Malik, 28 mai, Saint-Priest.
COTTIN David, 11 août, Saint-Priest.
DUBOIS Florian, 18 septembre, Vénissieux.
NEAU Alexandre, 14 novembre, Lyon 3^e.
SLITI Salwa, 16 novembre, Décines-Charpieu.
LACROTTE Elodie, 19 novembre, Vénissieux.
TRUCHET Jordy, 21 novembre, Bourgoin-Jallieu.
FERRARI Simon, 25 novembre, Lyon 3^e.
DOCHIER Marion, 9 décembre, Saint-Priest.

MARIAGES :

TRUCHET Jean-Michel et BARRIL Nathalie,
29 mai 1993.
BOUZON Nicolas et NEVALDO Laëtitia,
7 août 1993.

PICARD Dominique et BLANC Caroline,
25 septembre 1993.
LAINE Jean-Yves et DUMOULIN Sandra,
11 septembre 1993.

DECES :

BERGER Gilles André, 6 janvier 1993.
POMMIER Marius Jean, 22 janvier 1993.
CHAVRET Armand Jean, 8 février 1993.
LALICHE Joseph Louis, 4 mars 1993.
JULLIEN Louise ép. VALENTIN, 19 mars 1993.
BAROUD Michel Clément, 28 avril 1993.
SALVADORI Antoine, 28 avril 1993.
ROSE Ida ép. TRUCHET, 1er juin 1993.
BONNE Georges, 14 août 1993.
JOUBERT Jean-Claude, 2 septembre 1993.
ALLAMANICHE Jeanne ép. JOUVENET,
1er novembre 1993.
VILLARD Marie Ve. VERNAISON,
12 novembre 1993.
SALVADORI Guido, 4 décembre 1993.

Pierre de BELLESCIZE CHRONIQUE DU PASSE le SYNDICAT AGRICOLE

Chacun sait que les habitants de Satolas s'appellent "Les Lurons", mais beaucoup ont oublié l'origine du surnom. D'autres n'ont jamais su que notre village se vantait d'avoir produit un grand écrivain, un prix Goncourt, un des bons journalistes d'avant 1940 : Henri Beraud.

Les romans qu'il écrivit tournent autour de Villeurbanne où son père était boulanger. Ils sont titrés : "La gerbe d'or" ; "Le vitriol de lune" ; "Au Capucin Gourmand" et "Le martyr de l'Obèse".

Une autre série romance l'histoire de Satolas & Bonce : "Le Bois du Templier pendu" ; "Les Lurons de Sabolas" ; "Ciel de suie". Cela tient à ses vacances à Satolas chez sa grand-mère qui habitait la montée du village et où il faisait ses farces étant gamin, avant l'an 1900. Certains ont traité de légende l'origine à Satolas des Beraud.

Ils étaient paysans de tout temps : j'ai au Terrier de Satolas des reconnaissances de terres et prés d'Antoine Beraud et Magdelaine Benoit sa femme le 4 mars 1743, propriété au hameau des Davids, limitée par le chemin de Pont de Chéris à Vienne, les terres de Pierre Jantet, de Pierre Passard, la maison de Benoit Regny-Vidaud et la verchère de Pierre, Louis & Claudine Nicolas enfants du feu Joseph. On parle dans l'acte de Jean Rousset dite Lepine. Leur héritier fut Laurent Beraud qui tenait cette terre en 1774. Plus loins je trouve la liste des biens d'Ennemond Beraud-Bizet laboureur de Satolas, à la Michonnière joignant les terres de Barthélemy Beneyton, François Morelon, la garenne de monsieur de Bonces, ainsi qu'au Verney, joignant la grande rivière de Chéris, les terres de François & Jean Morelon, le pré de Françoise Doittier fille pupille de feu Joseph, et la rivière des Puisées.

Les histoires d'Henri Beraud, tout en étant aussi truculentes que celles de Clochemerle, sont mêlées de drames de la pauvreté et de la bêtise, de très durs récits des souffrances du soldat, du compagnon artisan retour d'apprentissage. Elles ont un vague fond de vérité, par exemple un Templier fut bien pendu, mais dans les bois de Chambaran. Une autre

gloire d'Henri Beraud fut son rôle de journaliste dans "Le Petit Parisien" et dans la revue "Aux Ecoutes" pendant plus de trente ans, il ne cessa de décrire l'actualité dans un esprit tout républicain & démocrate, mais opposé à l'entreprise de domination du monde par les Anglais et les Américains du Nord. Je me rappelle un article virulent de 1935 titré "Il faut réduire l'Angleterre en esclavage". Les protestations diplomatiques furent telles que Beraud écrivit la suite "Les Anglo-Saxons nous réduiront en esclavage !", ce qui n'était pas si mal prophétisé. Ce n'est nullement pour collaboration avec l'Allemagne qu'il fut emprisonné par la Résistance mais par la rancune des Anglais.

Une fois sorti de prison, Henri Beraud acheta une maison sur l'île de Ré où il finit ses jours.

Il est peu connu qu'en 1933 il avait proposé la forte somme au marquis de Bellecize pour lui acheter le château de Bonce.

Mais mon oncle, qui n'avait pas d'enfant, préféra le donner à son neveu, afin qu'il puisse continuer une tradition familiale qui remonte à l'an 1290. Qui sait si les laboureurs Beraud ne remontaient pas encore plus loin sur notre coin de terre ?

En attendant le jour où serait votée une statue du grand écrivain de Satolas, je pense qu'il ne faut pas oublier le père des "Lurons".

Henri Béraud



COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a débuté l'année 93, en association avec la Mairie aux préparations de boissons chaudes pour les participants du Téléthon 92 : les écoles étant venues les encourager.

Le 28 janvier 93, innovation avec une soirée diapos/photos sur les précédents Inter-Quartiers ; une exposition photos sur le dernier comice agricole de Satolas en 1981, ainsi qu'une rétrospective sur la création du Comité des Fêtes à nos jours.

Le 20 juin 93, pour la 3ème journée Inter-Quartier, les participants ont pu découvrir la campagne de Satolas avec un parcours vélo pour se mettre en condition, suivi d'un casse-croûte. Ensuite, les quartiers se sont mesurés sur le tapis vert. Cette journée a été remarquable par sa bonne humeur et d'une ambiance tonique apportée par ces participants.

Retour à la tradition avec le 13 juillet 1993 :

- Une retraite aux flambeaux autour du stade animée par la clique de la Verpillière sans oublier nos petits.
- La sono-orchestre de Christian Bec a permis de retrouver les rythmes d'antan et d'aujourd'hui toujours avec la même ambiance.
- Comme coutume, le feu d'artifice offert par la municipalité a été tiré par nos pompiers.

Le Comité des Fêtes a clôturé l'Année 1993 par son Assemblée générale du 22 octobre 1993.

A cette date le Comité des Fêtes a procédé à certaines modifications ; en effet, B. Marcello, S. Freyssinet, Y. Dechelle ont annoncé leurs démissions.

Le Comité des Fêtes tient vivement à les remercier pour le dévouement qu'il ont donné ces dernières années au sein du Comité.

Pour l'année 94 le Comité des Fêtes a 4 nouveaux membres et a créé une commission jeunes.

Quelques dates à retenir :

Passage du téléthon 93.
Concours de coinche le 30 janvier 94.
Inter-Quartier le 19 juin 1994.
Bal du 13 juillet 1994.
Loto du 20 novembre 1994.
Retour du réveillon de la Saint Sylvestre 1994.
Comice Agricole qui aura lieu le 3 et 4 septembre 94 à l'Isle d'Abeau.

Le Comité des Fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux à toutes et à tous pour la nouvelle année.

BUREAU :

Président d'honneur : BESSON Jean
Président actif : COLOMER Claude
Vice-Présidents : CARPO Marie-Pierre
MAS Bernard
Trésorier : POMMIER Bernard
Trésorier adjoints : DUMAZEL Giselle
MAS Véronique
Secrétaire : MOGEY Gérard
Secrétaire adjoints : FERREIRA Delphin
MICHALLET Damien

MEMBRES :

DEHAIL Jean (Président ADMR)
AGOSTINI François (Président Tennis)
ROGEMOND Catherine (Présidente Basket)
ROGEMOND Eric (Président Football)
MUGNIER Thierry (Président Handball)
DAPZOL Palme (Présidente Dauphins Arg.)
CADOT Joseph (Président boules)
PIOLAT André (Président Chasse)
SCHIEDLER Simone (Présidente Culture et Loisirs)
Mme ROCHE (Présidente Sou des Ecoles)
MORELLON Adrien (Président Agriculture)
CHAVRET Michel (Chef de corps des Sapeurs
Pompiers)
PEYAUD Marie-France.

AUTRES MEMBRES :

RICHARD Josette (ADMR)
Melle BOUVIER (Basket)
BURLOUD Danielle (Football)
FREYSSINET Sam (Football)
CARPO Jean-Pierre (Football)
BASSET J. (Football)
DELPHIN Claude (Dauphins Argentés)
BALLEFIN Robert (Pompier)
Mme et M. MICHAILLAT (Culture et Loisir)
Mme BESSON (Sou des écoles)
Mme ZANNARDI (Sou des écoles)
NEMOZ Alain (Boules)
Mme et M. VIVIER
DECHELLE Yvan (Handball)
GAUDOT Jean-Marc

SAPEURS POMPIERS

1993 s'en va.

Cette année restera marquée par ses pluies diluviennes et records de l'automne.

Si notre village a été quelque peu épargné par les inondations, nous sommes malgré tout intervenus 12 fois en renfort dans les communes avoisinantes sur ordre du Centre de Secours Principal de Bourgoin-Jallieu et 8 fois sur la commune de Satolas.

Au total, déjà 102 sorties au 1er décembre. Celles-ci augmentant régulièrement chaque année.

Du nouveau dans l'effectif : puisque Roger Nemoz nous quitte après 25 ans de services et

atteint l'âge de la retraite, il rejoint maintenant notre équipe d'anciens que nous retrouvons toujours avec plaisir lors de nos manifestations amicales.

Bienvenue à Brigitte Marcello et Hubert Besson, deux nouveaux qui renforcent désormais notre équipes de bénévoles pour une meilleure efficacité.

En attendant l'aboutissement du projet de construction d'une nouvelle caserne que nous attendons tous et en vous souhaitant une bonne année 1994, nous vous remercions encore de votre bon accueil lors de nos différentes tournées.



ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

L'association Loisirs et Culture, avec l'aide de la municipalité, le soutien de la bibliothèque départementale de l'Isère, et quelques réelles bonnes volontés, vous rappelle que le point fort de son activité est la BIBLIOTHEQUE.

Nous vous y accueillons les :

Mardi de 16h30 à 17h30.

Mercredi de 17h30 à 18h30.

Samedi de 10h à 12h.

Vous y trouverez un grand choix de romans, policiers, biographies, albums, bandes dessinées, pour petits et grands. Si le cœur vous en dit un fonds de documents sonores, CASSETTES et DISQUES COMPACTS, est à votre disposition. Que vous soyez amateur de rock,

variété, jazz, classique,... il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges : les enfants aiment choisir leurs livre-cassettes. Il vous en coûte seulement 50 F par an et par famille.

Pour vous maintenir en forme, vous détendre, rien de tel que les séances de GYMNASIQUE ou d'aérobic chaque mercredi soir, à 19h15 ou 20h15, au foyer de la salle d'animation rurale. Vous pouvez aussi vous joindre au groupe de jeunes qui se retrouvent au gymnase chaque vendredi soir vers 20h pour jouer au VOLLEY BALL.

Début février, nous vous convions à notre assemblée générale annuelle, mais auparavant, nous vous souhaitons une BONNE ANNEE 1994.

"D.E.M.A.I.N."

Défense de l'Environnement, du Milieu Agricole et de l'Intégrité de la Nature.

Président : Bernard GIROUD.
Secrétaire : Chantal DUMOULIN.
Trésorier : Bernard BONNE.
Administrateurs : Joëlle DUPIN.
Michel GALLIEN.
Laurent MICHARD.
Gilbert PEYAUD.
(Cotisation 1994 : 30 francs).

Portée sur les fonds baptismaux de la vie associative D.E.M.A.I.N. a connu, au cours de l'année 1993, ses premiers balbutiements.

Il y a lieu de considérer notre action débutante.

Deux constatations s'imposent :

- d'une part, les administrations et établissements publics manifestent un total désintérêt pour le citoyen responsable qui s'enquiert de leurs agissements. Ils ont leurs réseaux conciliants et habituels de diffusion de l'information (certaines collectivités locales, certains élus, et divers "fonds de commerce" de la défense de l'environnement, etc...). Il fut fréquent qu'aux nombreuses questions que nous avons posées les réponses aient été données à d'autres entités, de simples copies pour information nous étant destinées ! Cette attitude inacceptable doit interpeller nos concitoyens sur la nécessité de pousser un peu plus loin, avec nous, la curiosité.

- d'autre part, une partie importante de la population est consciente des enjeux actuels ; cependant certains pensent qu'il n'y a pas lieu de s'en préoccuper : leur quartier, leur maison, leurs terrains n'étant pas concernés. Quelque soit son importance toute

altération de notre cadre de vie est à prendre en considération. Ensemble nous devons faire preuve de solidarité.

S'agissant de la station d'épuration de TRAFFEYERE, compte tenu que la Bourbre est classée prioritaire par le 6-ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau pour les années 1992-1996, un schéma directeur d'assainissement a été prévu. Le choix du maître d'œuvre intervenant fin 1993, nous connaissons début 1994, la nature exacte des travaux préconisés.

Quant au TGV LYON-TURIN, la S.N.C.F. a continué d'agiter le leurre d'une pluralité de réseaux afin de diviser, le moment venu, les volontés qui s'étaient regroupées pour contrecarrer ses projets.

Le sommet franco-italien du 26 novembre dernier a révélé l'imminence de la dernière phase d'étude.

Dés aujourd'hui nous devons unir nos efforts afin de récolter le maximum d'informations, de contrer la suprématie de la S.N.C.F. lors des futures négociations ; il faudra assister nos concitoyens (expropriations, nuisances, passages des voies et cours d'eau à maintenir, etc...). Compte tenu de la configuration du réseau, Satolas et ses hameaux seront l'objet d'un gaspillage foncier considérable (virages, "sauts de moutons", etc...). Par voie de conséquence bien des habitants verront leur confort et leur quiétude troublés.

L'attention et l'action de tous sont requises.

Bienvenue à tous et Bonne Année.

Bernard GIROUD

CHASSE

Le Bureau de l'ACCA Chasse de Satolas reste inchangé en 1993 et le Président André Piolat rappelle à ses sociétaires que le but de l'ACCA de Satolas est la protection des récoltes, le repeuplement du gibier, la répression du braconnage et la destruction des animaux nuisibles.

92 permis de chasser ont été délivrés en Mairie lors de la permanence du mois d'août pour l'année 1993.

Le soleil et le froid étaient au rendez-vous pour le Safari annuel le 22 novembre 1993 où trente personnes invitées étaient présentes.

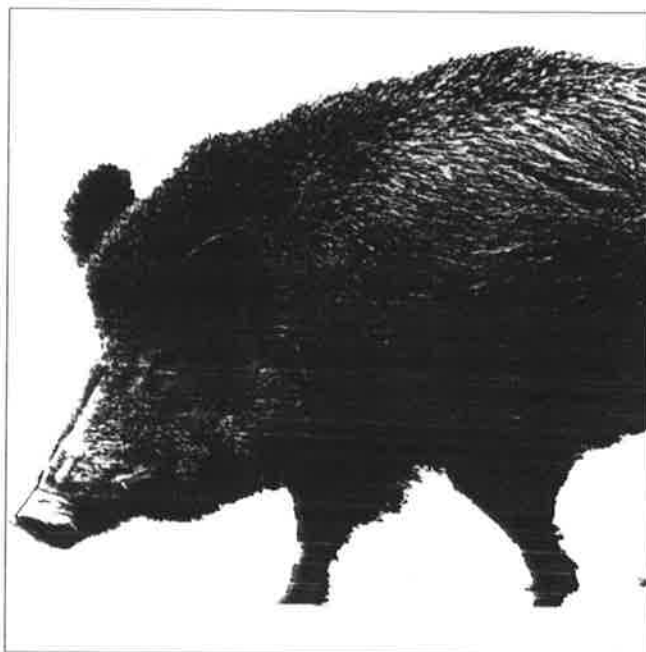
Plan de chasse Chevreuil : Cette année deux bracelets étaient autorisés.

En 1994, le traditionnel banquet de chasse aura lieu le 12 février.

La terrine provenant des quatre sangliers tués sera de rigueur au menu.

Nous vous attendons nombreux pour notre soirée.

Bonne année à tous. Le Président



AMICALE BOULE



Bonne saison pour nos boulistes qui ont encore brillé dans les concours de la région et bien représenté la société que dirige notre ami Joseph Cadot.

Notre matinée boudin a encore connu un grand succès et sera reconduite cette année le samedi 29 janvier.

Nous remercions la famille Gilbert Genevay qui entretient et met gracieusement



ses jeux de boules à notre disposition.

Le banquet et le concours entre sociétaires nous permet de tous nous retrouver, de passer une journée agréable dans une bonne ambiance entre amis et de retracer bien sûr les exploits de l'année.

A tous bonne année.

L'Assemblée Générale de l'Association locale A.D.M.R. s'est tenue le 20 octobre 1993 au foyer de la salle polyvalente de Satolas & Bonce.

Nous remercions Monsieur le Maire, et toutes les personnes qui ont bien voulu nous honorer par leur présence ce jour là.

Une large distribution d'invitations dans les boîtes aux lettres, avait été effectuée, annonçant une projection cinématographique et un vin d'honneur.

Il a été procédé au renouvellement des membres du bureau pour l'exercice 1993/94.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur : M. Jean Besson.

Président actif : M. Jean Dehail,
tél. 74.90.20.85.

Vice président : Docteur Cao,
tél. 74.90.26.67

Vice présidente : Mme Josette Richard,
tél. 74.94.22.07

Secrétaire : M. Philippe Gonse,
tél. 74.90.25.19

Secrétaire adjointe : Mme Clemence
Laliche,
tél. 74.90.23.72

Secrétaire adjointe : Mme Joëlle
Colomer,
tél. 74.90.33.42

Trésorière : Mme Marie-Thérèse
Rogemont,
tél. 74.90.27.98

Trésorière adjointe : Mme Brigitte Alonzo,
tél. 74.90.26.44

Aides ménagères : Mmes Laliche et
Beau.

BUT DE L'ASSOCIATION A.D.M.R.

A pour mission de répondre à tous les besoins des personnes âgées du milieu rural ; ainsi que les familles frappées par une maladie ou un accident et qui se trouvent brusquement désorientées, et de maintenir ces personnes à domicile.

L'aide ménagère de Satolas est intervenue chez 12 personnes durant l'année 1993 et continue son aide pour 1994.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes tous bénévoles, sauf les aides ménagères.

Nous remercions Monsieur le Maire pour les lots qu'il nous a offerts pour notre loto.

Pour les amateurs : et nous savons qu'ils sont nombreux !! Notre après-midi loto aura lieu le 6 février 1994 à la salle polyvalente de Satolas & Bonce.

Qu'on se le dise.

Crée en 1988, le Tennis Club entre dans sa sixième année. Il compte à ce jour 42 adhérents.

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 8 octobre 1993, les membres du bureau ont été reconduits.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur : Jean BESSON
Président actif : François AGOSTINI
Vice-Président : Maurice MICHAILLAT
Trésorier : Bernard RABIAI
Secrétaire : Chantal RABIAI
Secrétaire Adjointe : Caroline AGOSTINI

Le prix des cotisations reste inchangé, à savoir :
Adolescent de moins de 18 ans : 100 F.
Adultes : 200 F.
Couple : 300 F.

Le club a cette année fait l'acquisition de deux tableaux de réservation pour le court extérieur et pour le gymnase. Ces tableaux fonctionnent avec un système de badge à clé nominatif remis à chaque adhérent au moment du paiement de l'adhésion. Un cours d'initiation à la pratique du tennis d'une durée totale de 15 heures a été mis en place. Six enfants sont inscrits à ce cours qui a lieu le mercredi de 14h30 à 16h. En salle de 13h30 à 14h30.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Messieurs :

- François Agostini, "Le Haut Bonce", 74.90.21.80.

- Maurice Michailat, "Le David", 74.90.21.62
Pour vous inscrire contactez directement :
- Chantal Rabiai, "La Ruelle", 74.90.21.12.

Meilleurs vœux et bonne année 1994



HAND-BALL

HAND-BALL CLUB DE SATOLAS

Sans optimisme débordant on peut dire que le H.B.C.S. se porte bien. Après une cinquième saison sans faute, tous les matchs ont été gagnés, le club évolue cette année en D1.

Avec un effectif, sans précédent, de quatorze joueurs cette équipe remodelée va continuer à progresser de façon à assurer cette saison de transition.

Une bonne nouvelle : De plus en plus de supporters viennent encourager le H.B.C.S. lors des

matchs à domicile. N'hésitez plus... rejoignez-les.

Une autre bonne nouvelle : L'ébauche d'une équipe jeunes, pour la saison, prochaine, se précise. L'entraîneur est prêt... alors les jeunes plus de complexes tous à vos baskets.

Inscription auprès de : Stéphane Agostini, Yvan Dechelle.

Nos manifestations 1994 :
Concours de pétanque le 12 juin 1994.
Concours de cartes le 27 novembre 1994.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux 1994 à tous.

BASKET ATHLETIQUE CLUB SATOLAS

Notre club entre dans sa 18ème année, il comprend 45 licenciés qui se répartissent ainsi :

ECOLE DE BASKET MINI-POUSSINES :

Entraînés par : Marie BERCHET,
Anne Laure PIOLAT.

POUSSINS :

Entraînés par : Ludivine MORELLON,
Laetitia BOUVIER

BUREAU :

Président d'honneur : M. BESSON Jean.
Présidente : Melle ROGEMOND Catherine, tél. 74.90.27.98
Vice Présidents : Mme PICARD Jocelyne, M. Bouvier Guy.
Secrétaire : Mme BOUVIER Monique
Secrétaire adjointe : Melle SADIN Martine
Trésorier : M. SOULIER Philippe
Trésorière adjointe : Mme SADIN Marie-Louise
Membres actifs : MAS Bernard, GENEVAY Gilbert, COLOMER Joëlle, PIOLAT Janine,
TRAPEAU Magali, SADIN Corinne, MORELLON Ludivine,
BERCHET Marie, PERSONNE Angélique, PICARD Jean Jacques.

BENJAMINES :

Entraînés par : Sophie Genevay,
Séverine Piolat,
Magali Trapeau

SENIORS FEMININES

MANIFESTATIONS :

TOURNOIS :

28 mai 1994 : Nocturne 3 x 3,
16 avril 1994,
24 septembre 1994

SOIREE DANSANTE : 5 novembre 1994.



COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur : MM. Jean Besson, Maire - René Duchosal.

Président actif : M. Eric Rogemond.

Vice président : MM. Gérard Montaron, Jacques Valery.

Secrétaire : M. André Genillon.

Secrétaires adjoints : Mmes Mireille Berthet, Danielle Burloux, M. Jean-Pierre Carpo.

Trésorier : M. Jean Paul Delahaye

Trésoriers adjoints : MM. Jacques Basset, Yves Chardot, Bernard Monin.

Membres du bureau : Melle Valérie Fournier, Mmes S. Giraud-Sauveur, A. Thomassier, MM. P. Rogemond, B. Rogemond, S. Freyssinet, Y. Dechelle, Alonso, H. Cao, K. Bullet, B. Mas, J. Munoz, J.F. Vincent, Graziano, L. Sanchez.

COMMISSION DES JEUNES :

Direction : MM. Gilbert Berthet, Jean-Pierre Carpo, Bernard Mas.

Membres : MM. C. Basti, F. Burloux, R. Burloux, P. André, J.F. Vincent.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

19 - 20 février 1994 : Tournoi en salle "Débutants - Poussins".

19 mars 1994 : Soirée dansante.

20 - 21 - 22 mai 1994 : Tournoi des jeunes.

3 septembre 1994 : Tournoi Séniors.

BILAN SPORTIF DE LA SAISON 1992/1993 :

L'équipe débutante pour laquelle il n'existe pas de véritable championnat a fait cette saison un parcours intéressant permettant aux très jeunes d'apprendre le maniement de la balle. Cet apprentissage leur a permis de remporter de belles victoires dans les tournois hivernaux.

Les deux équipes poussins ont obtenu de bons résultats dans l'ensemble. Cependant, les deux équipes n'ont pu accéder aux phases finales du championnat du Rhône. Néanmoins, la qualité de ces jeunes joueurs semble prometteuse.

Les pupilles qui évoluaient à Colombier ont effectué une saison moyenne en alternant le bon et le moins bon. Ils terminent à la 5ème place de leur championnat.

Les minimes ont effectué un parcours difficile avec un effectif jeune puisque l'essentiel des joueurs étaient en première année minime. Malgré tout des matchs de qualité sont venus nous rappeler que cette équipe pouvait avoir confiance en l'avenir.

Les seniors ont, quant à eux, effectué leur meilleure saison depuis la création du club (23 ans). En effet, l'équipe première a réalisé un exploit en remportant, sous la direction de Pierre Besson, la totalité de ses matchs de championnat de 4ème série du Rhône. Cette performance leur permet d'accéder à

la catégorie supérieure. L'équipe réserve qui évoluait elle aussi en 4ème série, a effectué un bon championnat en terminant à la 5ème place.

L'A.C.S. remercie les entraîneurs, les dirigeants et les parents qui ont accompagné les jeunes tout au long de la saison. Le club remercie également tous les commerçants et artisans qui ont bien voulu accorder leur soutien en "sponsorisant" les différentes équipes ou manifestations.

Enfin, l'A.C.S. tient à rappeler à votre mémoire Monsieur Marius Pommier son fondateur qui l'a quitté brutalement en cours de saison.

ATHLETIQUE CLUB DE SATOLAS 1994 :

La saison 93/94 a fort bien débuté puisque l'A.C.S., grâce à la municipalité et au Conseil Général de l'Isère, s'est vu doter d'un excellent éclairage. Ainsi notre club pense continuer sa progression en présentant deux équipes seniors et une ou plusieurs équipes dans pratiquement toutes les catégories d'âges. Ce n'est pas moins d'une centaine de membres qui font vivre notre association.

Les joueurs se répartissent comme suit :

- DEBUTANTS : 8 licenciés dirigés par MM. G. Berthet, C. Basti et A. Thomassier.

- POUSSINS : 18 licenciés formant deux équipes entraînés par M. F. Burloux et dirigés par MM. J.P. Carpo, B. Mas, J.F. Vincent et Graziano.

- PUPILLES : 5 joueurs évoluant grâce à une entente avec Frontonas.

- MINIMES : 15 licenciés évoluant en entente avec Frontonas. Entraîneur : R. Burloux, dirigeant : P. André, R. Segura.

JUNIORS : 7 licenciés intégrés à l'équipe senior.

- SENIORS : 31 licenciés répartis en deux équipes. Entraîneurs : MM. Besson Pierre, Monin Bernard, Chardot Y. Dirigeants : MM. S. Freyssinet, E. Rogemond (équipe I). MM. A. Genillon, D. Delphin (équipe II).

Enfin, une équipe vétérans essaie de se mettre en place : AVIS AUX AMATEURS !



CLUB "LES DAUPHINS ARGENTES"



BILAN DE SANTE - EXTRA

Le club va avoir 16 ans.

Le 25 septembre 1993, s'est tenue, salle du conseil de la Mairie de Satolas-et-Bonce, l'assemblée générale, à laquelle assistaient de nombreux adhérents, Mme Dapzol, présidente, ouvrait la séance, et adressait remerciements de bienvenue au Maire, M. Jean Besson, pour l'intérêt qu'il porte au club, Mme Agostini, conseillère, Mme Salzet s'est excusée pour des raisons personnelles. La présidente tient à témoigner sa reconnaissance, pour leur collaboration et gentillesse, aux membres du bureau et du club, à tous les adhérents, sympathisants et amis pour leur dévouement.

ACTIVITES DU CLUB

Nous continuons nos réunions du 1er jeudi du mois et nous fêtons, comme il se doit, les anniversaires dans la même ambiance chaleureuse. Les malades ne sont pas oubliés, la présidente, envoie tous les mois, un morceau de gâteau, grâce à la gentillesse de M. Mme Bianco, M. Mme Favre, M. Delphin, qui en font la distribution.

Tous les ans à la réunion de décembre, les enfants de la Paroisse de Satolas ont apporté une contribution considérable à la joie de nos anciens en faisant de superbes dessins qui accompagnaient les boîtes de 1 kg de chocolats

remises, à chaque adhérent. Ces petits cadeaux, faits avec beaucoup d'amour, les ont beaucoup touchés car ils montraient que les plus jeunes participaient aussi à la fête. Nous les en remercions chaleureusement.

19 septembre 1992 : Assemblée générale, repas au restaurant "Les Muriers" à Frontonas.

10 octobre 1992 : "Journée friture" à l'Escale à la Ferronnerie à Montferrat.

7 janvier 1993 : Après la présentation des vœux pour 1993 de la présidente, tirage des rois, remerciements à Mmes Salzet et Agostini (conseillères) pour leur générosité ce jour là.

14 mars 1993 : Thé dansant. Il a eu un grand succès. Nous avons eu la visite de M. Colombier, député de l'Isère, Maire de Meyrieu-les-Etangs, M. Paoli, Conseiller Général du canton et Madame, M. Besson Jean, Maire de Satolas-et-Bonce et madame, nous ont également fait le plaisir d'être parmi nous. Merci à toutes les personnes qui ont aidé à cette réussite, d'une manière ou d'une autre.

27 mars 1993 : Sortie à Fontaines-sur-Saône, repas au restaurant "La Taverne de St-Martin". Merci à la Municipalité qui nous offre le transport en car.

1er avril 1993 : Après-midi récréative avec Pascal Sevrin, à Eurexpo Palais de la Foire de Lyon. Cette

CLUB "LES DAUPHINS ARGENTES"

sortie était organisée par les cars Faure en reconnaissance de notre fidélité à les employer. Ce fut une véritable réussite pour la modique somme de 75 F (transport et spectacle compris).

17 avril 1993 : "Journée choucroute" au restaurant "Chez Giroud" à Frontonas. Nous avons trouvé là, un service impeccable et une choucroute très copieuse.

Du 24 au 27 mai 1993 : Voyage sur la Côte d'Azur - Nous sommes partis le matin à 7 h. par la route de Napoléon. Petit-déjeuner à Jarrie. Nous avons passé à la Mure, Corps, Gap, déjeuner à Digne, les Gorges-du-Verdon, Moustiers, Castellane, Grasse, arrivée à Nice à 17h15 après un parcours de 460 kms, à l'hôtel "Rochambeau" 3 étoiles pour tout notre séjour (4 jours) très grand confort. Le mardi 25 mai nous avons visité Antibes, Golf Juan, Valauris (musée de la poterie), Cannes (La Croisette), Grasse avec déjeuner "Hôtel des Parfums". Après le repas visite de la parfumerie Gallimard. Vence Les Gorges au Loup, et nous sommes revenus à Nice visiter le parc de la miniature. Mercredi 26 mai, Roquebrune, Cap Martin, Menton (déjeuner), Monaco, visite du musée océanographique, le Palais Princier avec sa garde. Retour à Nice par Villefranche-sur-Mer. Jeudi 27 mai, avant le retour, visite du marché aux fleurs à Nice, Aix-en-Provence (déjeuner) arrêt à Montelimar. Arrivée à Satolas-et-Bonce à 19h en

empruntant la nouvelle déviation "La Rocade". Total 1300 kms, sans fatigue et énormément de plaisir.

22 juin 1993 : Nous sommes allés, plusieurs adhérents du club, à la Maison des Personnes âgées d'Heyrieux, fêter les 103 ans de Mme Piot, notre doyenne, nous lui avons apporté un gros gâteau d'anniversaire et des fleurs de la part du club. Elle était très heureuse, touchée et émue de retrouver, pour quelques heures, ses amis et amies de Satolas pour parler de tant de souvenirs du temps passé.

26 juin 1993 : Sortie à Bruellas. Restaurant "L'Auberge Bressane". Visite d'une église du Xème siècle.

25 septembre 1993 : Repas après l'Assemblée générale, restaurant "Le Marronnier" le Bourg à Sulignat.

16 octobre 1993 : "Journée friture" au restaurant "Le St-Romain" à St-Romain-sur-Gal, un bon menu avec friture, un vrai régal pour nos anciens.

25 octobre 1993 : Nous sommes allés ; M. Mme Bianco et la présidente à la Chemeraie à St-Quentin Fallavier, fêter les 88 ans de M. Saunier. Le club a offert un gros gâteau d'anniversaire, il était si heureux de revoir ses amis du club.

Suite et fin page 18



CLUB "LES DAUPHINS ARGENTÉS"

RESSOURCES :

Les cotisations et 3 nouvelles adhésions au club. Une subvention annuelle nous est attribuée par la commune, avec tous nos remerciements, pour l'année 1993, elle est de 630 francs. Nous avons le produit des quêtes et les dons des amis et sympathisants, bénéfice du thé dansant.

Nous avons eu à déplorer : Cette année, le décès de :

- M. Rogemend Fernand, le 7 novembre 1992 à l'âge de 86 ans.
- M. Chavret Armand, le 8 février 1993 à l'âge de 77 ans.
- Mme Truchet Ida, le 1er juin 1993 à l'âge de 73 ans.
- Mme Jouvenet Jeanne, le 1er novembre 1993 à l'âge de 76 ans.
- Mme Vernaison, le 12 novembre 1993 à l'âge de 82 ans.

Nous garderons, de ces personnes, comme toutes celles que nous avons perdues un très amical souvenir.

CALENDRIER POUR 1994 :

- 6 janvier 1994 : Tirage des Rois, salle du Chaffard.
- 6 mars 1994 : Thé dansant, salle d'animation rurale de Satolas-et-Bonce.
- 26 mars 1994 : Repas annuel (lieu à préciser).
- 16 avril 1994 : Journée "Choucroute" restaurant "Chez Giroud" à Frontonas.
- Du 16 au 19 mai 1994 : Voyage de 4 jours au "Futuroscope" par Clermond-Ferrand, tour d'orientation guidé de la capitale de l'Auvergne. Visite de la Cathédrale Gothique de Notre Dame de l'Assomption, Limoges, installation à l'hôtel. 2-ème jour, Limoges, Poitiers, matin visite d'une usine de porcelaine, départ pour Poitiers, arrêt à Oradour-sur-Glane, ville martyre. Futuroscope, déjeuner, après-midi visite guidée du parc d'attractions dont de base fut de réunir, en un seul lieu, l'ensemble des techniques les plus avancées en matière de projection de films. Dîner logement sur le site. 3ème jour, Poitiers Blois, déjeuner au Futuroscope, départ direction, Tours, Le Val de Loire, dîner logement à Blois, soirée spectacle

"Son et Lumière" au Château "Ainsi Blois vous est conté". 4ème jour, après petit-déjeuner visite guidée du Château de Chambord, le plus vaste des Châteaux de la Loire. Retour à Bourges, déjeuner, visite de la Cathédrale de St-Etienne. Retour en soirée à Satolas-et-Bonce.

Le prix comprend : car grand tourisme, avec WC - hébergement hôtel 2 et 3 étoiles, pension complète, du déjeuner du 1er jour au déjeuner du 4ème jour, les visites guidées, entrée au Futuroscope, assurance assistance et rapatriement - sont en sus les boissons. Sur la base de 20 à 25 personnes 2300 F - 26 à 30 : 2160 F - 31 à 40 : 2080 F - 41 à 45 : 1980 F. Toutes les personnes de Satolas-et-Bonce désireuses de se joindre aux "Dauphins Argentés" seront les bienvenues, pour le même prix.

Pour les inscriptions à partir du début janvier 1994, 30% à la commande et le solde 1 mois avant le départ.

Tous les renseignements complémentaires, au 74.90.25.33.

Le Club : C'est à la fois un mot familier et magique. Familier puisque c'est un bien propre et proche de chez soi, ou l'on se rend régulièrement, ou l'on retrouve des voisins, des amis, magique parce que c'est un endroit qui tourne le dos à la solitude.

Aller au club, c'est donc appartenir à cette nouvelle génération de retraités, chaque personne doit pouvoir vieillir dans la dignité et dans l'endroit qu'elle a choisie.

Alors n'hésitez pas et osez franchir le 1er pas, celui qui consiste à prendre contact avec nous, sans tarder, en proposant tout naturellement votre collaboration à laquelle sera réservée le meilleur accueil.

N'en doutez pas un seul instant avec le plaisir de revoir d'anciens amis, d'en rencontrer de nouveaux et d'échanger de multiples souvenirs.

Le Club "Les Dauphins Argentés" vous présente ses meilleurs vœux pour 1994.

EVEIL A LA FOI DES TOUT PETITS JUSQU'A 7 ANS

Pour les parents soucieux d'éveiller leurs enfants à la foi, venez rejoindre le groupe de parents existant.

Avec l'aide du Père André Barthoulot, nous accueillons les enfants de la naissance à 7 ans, accompagnés de leur famille.

Ces rencontres seront également un échange entre parents. Nous serions heureux de votre présence dans la limite de votre disponibilité. Il ne s'agit surtout pas d'un engagement très intensif.

Il s'agit de vous connaître, de savoir que l'on peut faire appel à vous pour la préparation de petits ateliers lors des célébrations.

Votre présence sera un encouragement et permettra à ce projet de s'épanouir.

Calendrier :

- Samedi 18 décembre 1993 : "L'AVEN".

- Samedi 2 avril 1994 : "PÂQUES".

Pour tout renseignement contacter :

- Madame Ducloud : tél. 74.95.51.33.

- Madame Lui : tél. 74.90.23.28.

Catéchisme et formation chrétienne.

Les catés ont commencé le premier mercredi d'octobre 1993.

Pour les familles qui pourraient être encore concernées, voici les horaires des groupes de catéchisme.

CE1 Mardi 16h30 tous les 15 jours avec madame De Bellescize.

CE2 Mercredi 10h avec madame Agostini.

CM1 Mardi 16h30 avec madame Viviant.

CM2 Mercredi 10h avec madame Milly.

6ème Mercredi 11h avec Madame de Bellescize et Colette Besson.

Nous comptons sur vous, amicalement. Le groupe de catéchistes. Le groupe Eveil à la Foi.

SOU DES ECOLES

Cette association est l'une des plus anciennes de notre commune, elle existe depuis 1905.

Elle n'est constituée que de parents bénévoles qui, par leur volontariat, améliorent la scolarité des enfants de Satolas-et-Bonce, en apportant une participation financière répartie entre, les besoins sociaux, éducatifs, sportifs et culturels.

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : Jean Besson.

Présidente : Evelyne Roche.

Vice président : Daniel Alonso.

Trésorier : Jean-Daniel Donguy.

Trésorière-dajointe : Joséphine Chevy.

Secrétaire : Marie Lucchetti.

Secrétaire-adjoint : Christian Talin.

Gestionnaire cantine : Martine Rivollier.

Membres : Chantal Dumoulin, Hélène Terrier, Dominique Ferreira, Christine Besson, Marie-Bernadette Bergamo, Hélène Collie, Jacqueline Zanardi, Sylviane Basset, Jean-Luc Garcia, Gilles Ducloud, Jean-Marc Gaudot, Jean-Pierre Carpo.

BUT DE CETTE ASSOCIATION :

Organisation et gestion : Cantine scolaire.

Contribution financière : Loisirs éducatifs des enfants.

Financement total : Transport et subvention annuelle pour l'accès piscine de St Quentin Fallavier.

SES RESSOURCES :

Les cotisations annuelles. La subvention municipales.

Les manifestations... Repas dansant, Boudin, Fêtes de fin d'année.

SES ACTIVITES :

Arbre de Noël avec goûter des enfants, achat de sapin, présence du père Noël. Vente de boudin.

Repas dansant. Kermesse avec animation et

spectacle.

SES PROJETS POUR 1994 :

Abonnement de revues et de livres pour enfants. Achat de matériel scolaire et sportif. Soirée repas dansant le 2 avril 1994 à 20h30. Matinée Boudin (fabrication artisanale) le dimanche 5 décembre. Pin's de l'école.

CONCLUSION :

Toutes ces activités apportent un financement supplémentaire à l'école de notre commune. Nos enfants bénéficient de l'aide apportée par cette association et nous souhaitons vivement que chaque famille participe, de par sa présence, aux manifestations organisées.

L'intérêt que vous apporterez au SOU DES ECOLES, ne pourra qu'améliorer le résultat, et encourager le dévouement des personnes formant cette association.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

La Présidente : Evelyne ROCHE.



RENSEIGNEMENTS DIVERS

PERMANENCES SECRETARIAT DE MAIRIE :

74.90.22.97 "Bonjour, Mairie de SATOLAS, j'écoute". Marie-Claude BONNE, notre Secrétaire vous reçoit : Lundi de 13h30 à 17h. Mardi de 9 à 11h et de 13h30 à 18h30. Vendredi de 13h30 à 16h. Samedi de 9 à 11h.

PERMANENCES DU MAIRE :

Mardi de 15 h à 18 h 30 - Samedi de 9 h à 11 h et sur rendez-vous.

ASSISTANTES SOCIALES : Mmes Bulot, Franchon et Garrigue

Permanence à Heyrieux tous les jours de 9 à 11 heures. Tél. 78.40.55.22. Prendre Rendez-vous pour visite sur place en cas d'impossibilité de déplacement.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Suivant votre date de naissance, vous devez venir en Mairie vous faire recenser pour le Service Militaire. Vous munir du livret de famille des parents et vous présenter aux heures d'ouverture du Bureau selon le calendrier de naissance ci-dessous :

Mois de recensement	Jeunes gens nés en :	Envoi des avis d'inscription aux mairies de naissance (délais de rigueur) :
Janvier 1994 1 ^{re} période 94	OCT - NOV - DEC 76 4 ^e trimestre cl./96	31-01-94
Avril 1994 2 ^e période 94	JANV - FEV - MARS 77 1 ^{re} tranche cl./97	30-04-94
Juillet 1994 3 ^e période 94	AVR - MAI - JUIN 77 2 ^e trimestre cl./97	31-07-94
Octobre 1994 4 ^e période 94	JUIL - AOÛT - SEPT 77 3 ^e trimestre cl./97	31-10-94

CARS ANNEQUIN BOURGOIN JALLIEU Tél. 74 93 16 89.

HORAIRE DES CARS POUR LYON :

Satolas-Lyon : du Lundi au Samedi (inclus). Au Chaffard à la Ferme BOURDAT. 6h28 et 11h52. Arrivée à Perrache 7h55 à 13h05.

A Satolas arrêt face au café des Platanes. 6h55 & 12h10.

Lyon-Satolas (Arrêt Lyon-Perrache). Du Lundi au Samedi (inclus) à 18h. Arrivée Satolas 18h55, Le Chaffard 19h17.

Le Samedi à 8h45. Arrivée Satolas 9h35, Le Chaffard 9h57.

Pas de service, les Dimanches et Jours Fériés.

ASSURANCE GROUPAMA RHONE-ALPES :

Madeleine VEYRE 678, rue de la République, 38290 La Verpillière - Tél. 74.94.50.98.

Horaires d'ouverture : Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h - 12h et 15h30 - 18h30. Samedi : 9h - 12h et sur rendez-vous.

MAIRIE DE SATOLAS : 74.90.22.97.

GENDARMERIE DE LA VERPILLIERE : 74.95.50.17 et le 17.

POMPIERS : 18.

EDF-GDF PONT DE CHERUY : 78.32.12.99 (Service Dépannage).

S.D.E.I. : BOURGOIN-JALLIEU : 74.28.02.42 (Compagnie des Eaux).

MEDECIN : Docteur Cao : 74.90.26.67.

ECOLES : 74.90.20.55 - 74.90.28.57

EGLISE : Père André BARTHOULOT, 78 32 80 13.

COMMENT SE DÉBARRASSER DE SES ORDURES**CALENDRIER DE MISE EN PLACE DES BENNES PAR M.O.S.**

CHAFFARD Ancienne gravière	SATOLAS Source la Serve	HAUT BONCE Près Fontaine communale	BAS BONCE Parking communal
08-09 janvier	22-23 janvier	05-06 février	19-20 février
05-06 mars	19-20 mars	02-05 avril	23-24 avril
07-09 mai	21-24 mai	04-05 juin	18-19 juin
02-03 juillet	23-24 juillet	06-07 août	20-21 août
03-04 septembre	17-18 septembre	01-02 octobre	22-23 octobre
05-06 novembre	19-20 novembre	03-04 décembre	17-18 décembre

Dans un souci de protéger l'environnement un calendrier de mise en place des bennes par M.O.S. est établi.

Nous vous rappelons que dès que cette benne est pleine, il est inutile de mettre vos déchets à côté. Attendez la prochaine benne ou allez directement chez M.O.S. avec votre badge.

Ainsi nous garderons notre village propre et accueillant.

RECUPERATION DU VERRE :

La commune était déjà équipée d'une benne spéciale verre.

RECUPERATION DU PLASTIC :

Aujourd'hui, nous avons également une benne récupération bouteilles en plastic.

NOTE A L'ATTENTION DES PERSONNES RESIDANT SUR LA COMMUNE DE SATOLAS ET BONCE, ET VENANT DEVERSER DES DECHETS SUR LE C.E.T. MOS.

Madame, Monsieur,

Lors de votre venue sur le CET MOS pour le déversement de vos déchets, nous vous demandons instamment de respecter les consignes suivantes :

- En arrivant, franchir la barrière d'entrée et non pas passer sur la bascule signalée par un feu rouge.
- Présenter votre badge au gardien.
- Déverser vos déchets dans la fosse en béton prévue à cet effet et signalée par un panneau.
- En partant, sortir également par la barrière.

Le non respect de ces consignes pourrait aller jusqu'à l'interdiction d'accès au site.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

G. DIOT : Responsable C.E.T.

SATOLAS ET BONCE
CALENDRIER DES FETES 1994

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL	
S 1		S 5		S 5		S 2	Repas dansant Sou des Ecoles
D 2		D 6	Loto ADMR	D 6	Thé dansant Dauphins	D 3	Concours de boules
J 6	Tirage de Rois Dauphins Argentés	S 12	Repas chasse	S 12		S 9	
S 8	Tirage de Rois Football	D 13		D 13		D 10	
D 9		S 19	Tournoi Football Poussins - Débutants	S 19	Soirée dansante Football	S 16	Choucroute Dauphins Argentés
S 15		D 20		D 20		D 17	Tournoi de basket (salle)
D 16		S 26	Repas agriculture	S 26	Repas annuel Dauphins Argentés	S 23	
S 22	Vente Brioches Conscrits	D 27		D 27		D 24	
D 23						S 30	
S 29	Coinche Comité Fêtes						
D 30	Boudins Boules						
MAI		JUIN		JUILLET		AOUT	
D 1		V 3	Assemblée Générale Basket	V 1	Boules	L 1	Concours de boules Foire au village
S 8		S 4		S 2	Journée Brioche Pompiers		
D 9		D 5		D 3	Concours pétanque Pompiers		
S 14		S 11		S 9			
D 15	Stock-cars	D 12	Pétanque Handball	D 10			
L 16	Voyage au Futuroscope Dauphins Argentés	S 18		M 13	Bal Comité des Fêtes		
M 17		D 19	Animation Comité Fêtes	S 16			
M 18		S 25	Kermesse Sou Ecoles	D 17			
J 19		D 26		S 23			
S 21	Tournoi Football Multi-catégories			D 24			
D 22				S 30			
L 23				D 31			
S 28	Tournoi Basket						
SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
S 3	Tournois Séniors Football	S 1		S 5	Soirée dansante Basket	S 3	
D 4	Concours de Boules (Boules)	D 2		D 6		D 4	Boudin Sou des Ecoles
S 10		S 8	Friture Dauphins Argentés	S 12		S 10	
D 11		D 9		D 13		D 11	
S 17		S 15		S 19		S 17	
D 18		D 16		D 20	Loto Comité des Fêtes	D 18	
S 24	Tournoi Basket Ass. Gnale Dauphins	S 22		S 26	Repas CCAS	S 24	
		D 23		D 27	Concours cartes Hand-Ball	D 25	
		S 29				S 31	Réveillon Comité des Fêtes
		D 30					

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

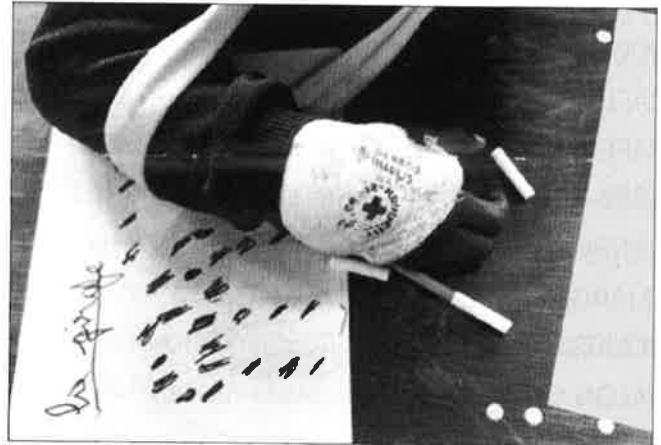
Merci, chers adhérents de votre générosité accrue : 8.455 F ont été adressés au comité de Vienne par la commune de Satolas et Bonce. Quatre vingt dix sept foyers du village ont versé, librement, une cotisation à la Croix Rouge.

Bien évidemment, vous êtes en droit de savoir comment cet argent est utilisé. Voici brièvement ce que nous a communiqué le Comité de Vienne à ce sujet :

- Aide aux personnes sans ressources. Exemple : 1215 litres d'huile, 1215 kg de sucre, 796 litres de lait, 1002 flûtes de pains, etc...
- Colis divers : 100 paquets de café, colis de Noël aux personnes seules, à l'hôpital.
- Aide financière à différentes associations et fondations : Patriarche, Halte St Martin (La Côte St André), fondation pour l'enfance, pour handicapés, Totem (St Quentin Fallavier).
- Achat de matériel pour la formation des secouristes.
- Achats de produits pharmaceutiques pour les postes de secours.
- Entretien des huit véhicules de la Croix Rouge.

A Satolas une famille en difficulté a été aidée ponctuellement par la Croix Rouge de Vienne cette année.

Outre les aides prodiguées sur un plan local, la Croix Rouge est présente sur tous les fronts où les



populations souffrent (l'ex Yougoslavie, la Somalie, l'Arménie, etc...) qu'il s'agisse de guerres ou de catastrophes naturelles. Les secouristes infirmiers, médecins font, aux autres, sans aucune publicité, don de leurs compétences, de leur temps, parfois de leur vie. Essayons, dans la mesure de nos moyens, de participer à leur mission.

Merci à tous, de votre accueil lors de notre passage. Madame Dugueyt et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année.

F. Millon délégué local.

F. Millon : tél. 74.90.30.54 ou 78.09.15.23

K. Dugueyt : tél. 74.90.22.64



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

Comité de Vienne
22, rue Voltaire
38200 VIENNE
Tél. : 74 85 21 09

LES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE NOTRE COMMUNE

AGEP Aides à la Gestion de l'Entreprise et du Particulier - Emile TERRIER - Tél. 74 94 03 00 - Télécopie 74 94 05 29

BOULANGERIE-PÂTISSERIE-ÉPICERIE - Philippe MICHEL - 74.90.32.12

CAFÉ-RESTAURANT - Alain BOUGAUD - 74 90 22 09

CAFÉ-RESTAURANT - ANNIE et BERNARD "Les Routiers" - 74.94.21.34.

CAFÉ-RESTAURANT - Didier et Annette ZANNONI - 74.94.16.16

CARROSSIER-PEINTRE - SARL JBS AUTO - La Cime cédex 156 bis - 74.90.26.71.

CHARCUTIER - André PIOLAT - 74.94.31.83.

COURS PIANO-SOLFÈGE - Catherine RAIA - 74.90.21.93.

SALON COIFFURE MIXTE - Marie-Pierre - 74 90 32 25.

DEPANNAGE FOURS INDUSTRIELS - Guy TRAPEAU - 74.90.23.07.

ELECTRICITE - Bernard RABIAI - 74.90.21.12.

FABRIQUE DE MEUBLES - René CERVANTES - 74.90.24.86.

FROMAGER - Raoul ROGEMOND - 74.90.20.97.

FLEURS SECHÉES - Lucien MASSET - 74.90.23.09.

FRUITS ET LEGUMES - Jean VERNAISON - 74.90.23.82.

André VERNAISON - 74.94.93.20.

FRUITS ET LEGUMES SECS - Hachemi IDER.

"HARAS de BONCE" Vente de Chevaux de sport - Marc SATTLER - 74.90.25.18.

IMPRIMERIE - Daniel MAILLY Gérant - 74.90.33.01.

LOCATION VEHICULES POUR BETON - Dominique DIDIER - 74 90 25 60.

MAÇONNERIE - AGOSTINI Frères - 74.90.21.80 - Télécopie 74.90.20.79.

MAÇONNERIE - Joseph CADOT - 74.94.11.60.

MATERIEL BUREAU Occasion - Guy RICHARD - 74.94.22.07.

MECANIQUE GENERALE et CHAUDRONNERIE - André BOSLOUP - Tél. 74.90.32.69 - Télécopie 74.90.34.34.

MENUISERIE - J. Claude BONNE - 74.90.21.28.

PGE Informatique, Ventes de logiciels et matériel informatique - Emile TERRIER - Tél. 74.94.03.00 - Fax 74.94.05.29.

PLÂTRERIE-PEINTURE - Yves CHARDOT - 74.90.21.10.

PLOMBERIE-ZINGUERIE-CHAUFFAGE - Claude FAUGERAS - 74.94.21.22.

PNEUMATIQUES Huile en gros - Max VISSA - 74.95.61.27.

STATION BOUTIQUE - Gilles BERGER SARL - 74.94.13.98.

STATION ESSENCE - Gilles BERGER SARL - 74.94.13.98.

STOCKAGE CEREALES - Jean-Paul BACCONNIER - 74.90.22.45.

TERRASSEMENTS - René DELPHIN - 74.90.28.28.

TERRASSEMENTS - Robert RAVEL - 74.90.29.17.

TRANSPORTS - Emile RADIX - 74.94.21.70.

TRANSPORTS URGENTS - G. FAZIO - 74.90.23.25.

THOMASSIER Jean-Pierre - Négociant véhicules occasion, ventes et achats - 74.90.23.37.

Pour éviter toute omission, nous demandons aux commerçants et artisans de la commune ne figurant pas sur la liste de bien vouloir se signaler en Mairie.

UNE BONNE QUALITÉ DE LA VIE

VIVRE EN BON VOISINAGE :

Afin de respecter le bien-être de chacun, il est rappelé que Monsieur le Préfet de l'Isère a pris un arrêté en date du 3 avril 1990 réglementant les bruits occasionnés par les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, etc...

Ces travaux sont autorisés les jours suivants :

- Les jours ouvrables de 8 à 12 h et de 14 à 19 h 30.

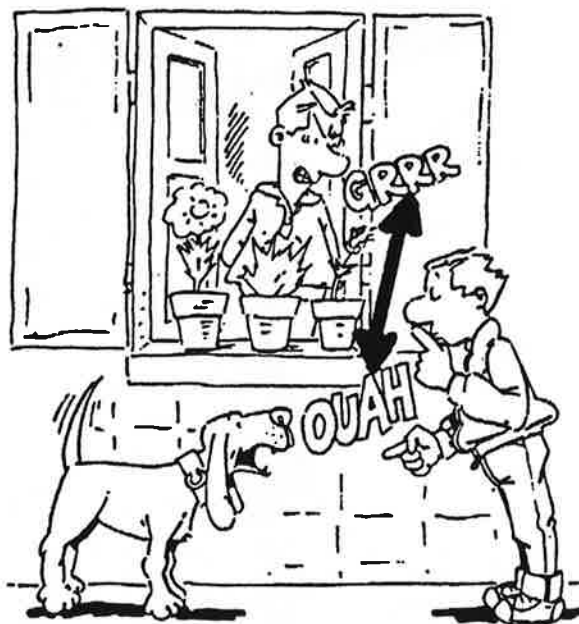
- Les samedis de 9 à 12 h et de 15 à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 à 12 h.


DIVAGATION DES CHIENS :

Plusieurs personnes de la commune se plaignent, à juste titre des dégâts occasionnés par des chiens errants : poubelles renversées, volailles tuées, bétail apeuré, etc...

Nous rappelons que la divagation des chiens est formellement interdite, notamment la nuit, aussi FERMEZ ou ATTACHEZ vos CHIENS !!

**SI VOUS LAISSEZ
VOTRE CHIEN ABOYER
TOUT LE TEMPS,
VOS VOISINS
NE TARDERONT PAS
A L'IMITER**



Souriez les oreilles! 

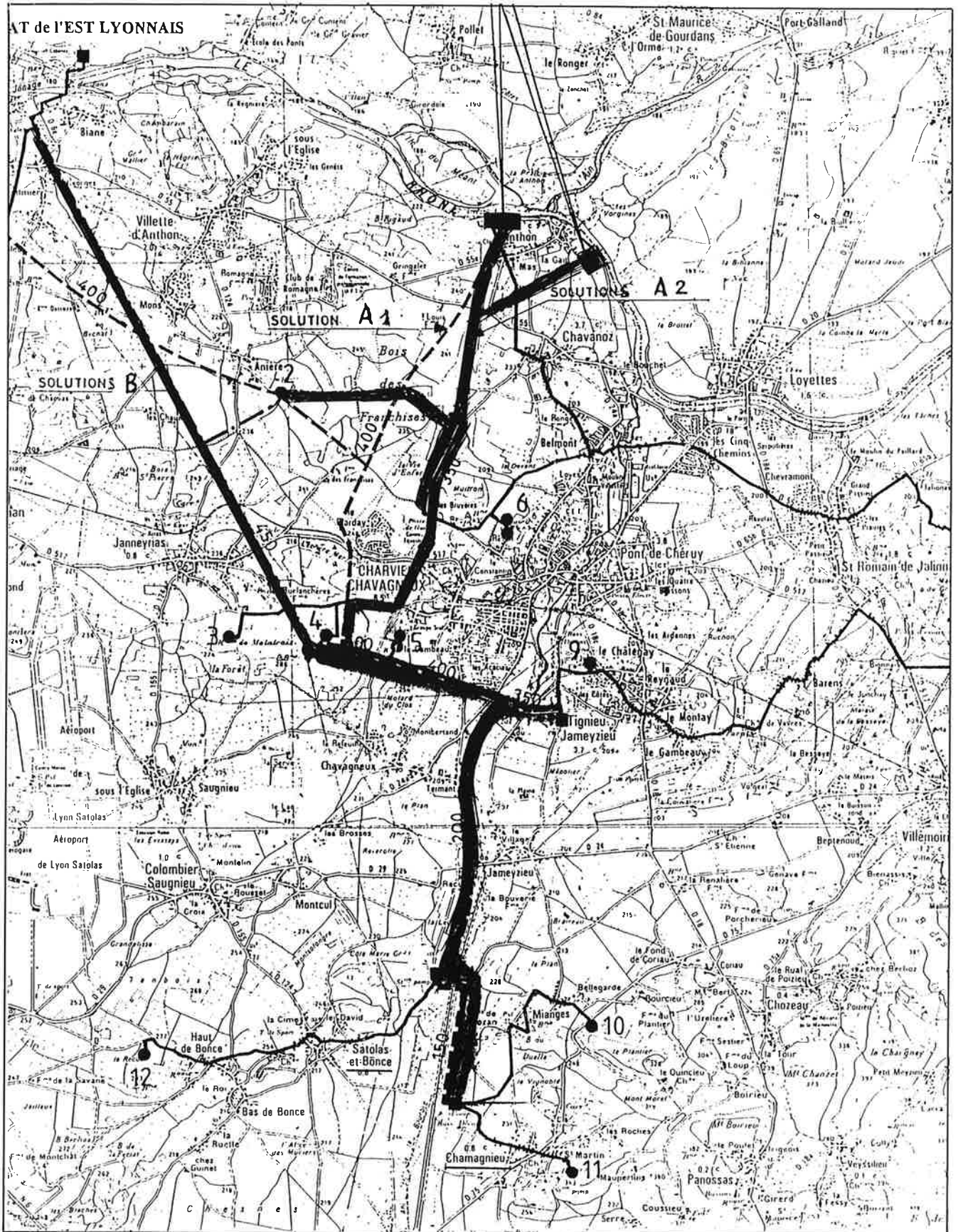
VOTRE VILLE EST SENSIBLE AU BRUIT.

Alimentation en eau potable du Nord-Isère

Le Nord-Isère est particulièrement touché par le problème du nitrate. Plusieurs communes distribuent de l'eau dépassant la norme admise qui est fixée à 50 mg par litre. Pour notre commune le taux varie entre 45 et 57 mg suivant la période de l'année. Face à cette situation, une solution de maillage intercommunal est envisagée avec un nouveau captage (Voir plan ci-dessous).

Pour la réalisation de ce projet, un Syndicat Intercommunal sera constitué avec l'aide du Conseil Général.

Zones envisagées pour l'exploitation de la nappe alluviale





Collectionnez les vieilles photos de Satolas.

SATOLAS-ET-BONCE (Isère). — Vue générale du Bas-Bonco

5
5



J. Puissant, phot. Lyon — Geoffroy, éd.



*Le Conseil Municipal
vous souhaite
une bonne
et heureuse année*

1994